



DES AIDES FINANCIÈRES POUR VOUS AIDER

TVA À TAUX RÉDUIT

- taux : 5,5% pour le matériel éligible au crédit d'impôt
- matériel concerné : matériel éligible au crédit d'impôt mis en œuvre dans des logements achevés depuis plus de 2 ans

ÉCO-PRÊT À TAUX 0

- montant : 30 000 € maximum (cumulable avec le crédit d'impôt sous condition de ressources)
- matériel concerné : poêles, foyers fermés, inserts et cuisinières utilisées comme mode de chauffage, sous conditions (performances environnementales, rendement énergétique, installation par un professionnel RGE)

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- taux : 30% du coût TTC des équipements (montant plafonné)
- matériel concerné : poêles, foyers fermés, inserts et cuisinières utilisées comme mode de chauffage, sous conditions (performances environnementales, rendement énergétique, installation par un professionnel RGE)

AIDES DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT

- montant : 35 à 50% du montant total et prime de 1600 à 2 000 € (sous condition de ressources)
- matériel concerné : systèmes garantissant une amélioration de la performance énergétique du logement d'au moins 25%

AIDE DES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE

- montant variable selon les offres
- matériel concerné : appareils au rendement supérieur à 70% (poêles et inserts), 80% (chaudières à chargement manuel), 85% (chaudières à chargement automatique)

OÙ TROUVER DE L'INFORMATION ?



SUR LES AIDES ET LES BONNES PRATIQUES

L'ADEME
www.ademe.fr
Polénergie
www.polenergie.org
L'Agence nationale de l'habitat
www.anah.fr

SUR LE MATÉRIEL

Le label Flamme verte
www.flammeverte.org

SUR LES PROFESSIONNELS

Trouver une entreprise RGE
(Reconnu Garant de l'Environnement)
www.renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

ENVIE DE PASSER À L'ACTION ?



Contactez l'association Polénergie,
l'espace info énergie de l'Ardèche

Tél : 04 75 35 87 34

Mail : eie@polenergie.org

www.polenergie.org

ardèche
LE DÉPARTEMENT

FLAMBEZ MALIN !



POUR UN CHAUFFAGE AU BOIS BÛCHE
+ ÉCONOMIQUE + ÉCOLOGIQUE

TERRA PUBLICA

LE BOIS BÛCHE EST LA PREMIÈRE ÉNERGIE DE CHAUFFAGE DES ARDÉCHOIS. OR, LE PARC DES APPAREILS EST ANCIEN - LA MOITIÉ A PLUS DE 10 ANS - ET PEU PERFORMANT. POURTANT CE MODE DE CHAUFFAGE PEUT ÊTRE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE À CERTAINES CONDITIONS.

ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
700€ / AN

C'est l'économie potentielle réalisée sur une facture de bois bûche de 1 500€ après remplacement de l'appareil pour un plus performant !

PARTICIPEZ À UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR !

Les particules fines résultent d'une mauvaise combustion du bois. Leur progression constante dans l'air est un facteur de risque sanitaire : altération des fonctions pulmonaires, maladies cardiovasculaires, cancer du poumon et diminution de l'espérance de vie. En changeant votre système de chauffage vous diminuez l'émission de particules fines.

+ d'infos sur le site de l'observatoire de l'air en Rhône-Alpes
www.air-rhonealpes.fr

CONSEIL #1 INVESTIR DANS UN APPAREIL DE CHAUFFAGE RÉCENT & ADAPTÉ



Remplacer son appareil de chauffage pour un modèle (insert, poêle, chaudière) plus performant et récent permet de :

- faire des économies sur la facture de bois grâce à un rendement plus élevé (jusqu'à 80%),
- diminuer l'émission de particules fines de façon importante (jusqu'à 50 fois moins).

Il est conseillé de renouveler son appareil de chauffage de plus de 10 ans.

L'UTILISATION D'UNE CHEMINÉE À FOYER OUVERT EST FORTEMENT DÉCONSEILLÉE.

La plupart ont des rendements très faibles (10 à 15%). Plus des trois-quarts de la chaleur produite servent donc à chauffer l'extérieur !

CONSEIL #2 BIEN CHOISIR VOTRE COMBUSTIBLE

L'utilisation de bois sec améliore le rendement des appareils de chauffage. En effet, le bois humide fournit deux fois moins d'énergie qu'un bois sec (entre 15 et 24 mois de séchage minimum) tout en émettant davantage de particules fines. Par ailleurs, des petites bûches dégagent moins de particules fines que les grosses.

Les essences de feuillus durs (chêne, hêtre, frêne, noyer, arbres fruitiers, charme, bouleau, aulne, orme, châtaignier) sont les plus appréciées car leur combustion dure plus longtemps. En revanche les feuillus tendres (peuplier, saule, tremble, acacia, tilleul) comme les résineux (pin, sapin, mélèze, épicéa) brûlent plus vite et conviennent mieux pour allumer un feu.



Des marques permettent de garantir la qualité du combustible :



CONSEIL #3 AUGMENTER LA PERFORMANCE DE VOTRE APPAREIL



La mauvaise utilisation d'un appareil de chauffage peut faire chuter son rendement, augmentant ainsi la consommation de bois et les émissions polluantes.

À l'allumage, il convient de :

- 1 • démarrer la combustion avec des bûches fines de bois tendre et ouvrir les entrées d'air au maximum,
- 2 • réduire les arrivées d'air après la phase de préchauffage,
- 3 • rester attentif à la flamme : des flammes vives jaunes et bleues témoignent d'une bonne combustion.

Pour que votre appareil reste performant :
NETTOYEZ-LE ET FAITES-LE ENTREtenir RÉGULIÈREMENT (RÉVISION TOUTS LES ANS ET RAMONAGE TOUTS LES SIX MOIS).

CONSEIL #4 AVANT TOUT BIEN ISOLER VOTRE LOGEMENT

Construction ou rénovation, l'essentiel c'est avant tout une bonne isolation.

Pour réduire vos factures de chauffage, améliorer votre confort, renforcer la valeur patrimoniale de votre bien, la première solution à envisager est d'améliorer l'isolation de votre logement.

+ d'infos sur le site de l'ADEME
www.ademe.fr

